



TECHNICIEN D'EQUIPEMENT ET DE MAINTENANCE DE PISCINES

OBJECTIFS

Le technicien d'équipement et de maintenance de piscines est un professionnel qui intervient sur les piscines intérieures ou extérieures, pour des particuliers, des utilisateurs qui en font un usage professionnel (exemple : gîte, maison d'hôtes) ou, dans certains cas, pour des résidences collectives privées. Le technicien d'équipements de piscine conçoit, construit, rénove, entretient piscines.

CONTENU

CCP - ASSURER LE SUIVI DU CHANTIER ET EQUIPER LES BASSINS DE PISCINES

- Organiser et superviser la mise en oeuvre de la structure des bassins de piscines.
- Implanter les éléments à sceller dans la structure des bassins de piscines.
- Implanter et raccorder les équipements et accessoires hydrauliques de piscines.
- Implanter et raccorder les équipements et accessoires électriques de piscines.
- Réaliser la pose d'étanchéité de type liner et membrane armée en piscines.

CCP - REALISER LA MISE EN SERVICE DE PISCINES ET DE LEURS ACCESSOIRES

- Réaliser les vérifications d'installation préalables à la mise en service d'une piscine et ses accessoires.
- Assurer les opérations de mise en service des installations et accessoires des piscines.
- Informer et conseiller le client sur le fonctionnement et la conduite de son installation de piscine.

CCP - REALISER LA MAINTENANCE DE PISCINES ET DE LEURS ACCESSOIRES

- Assurer les opérations de maintenance des installations et équipements de piscines.
- Diagnostiquer les causes de dysfonctionnement

- d'une installation de piscine et y remédier.
- Apporter un conseil technique au client sur le bon usage des installations et équipements de piscines.
- Proposer des solutions d'évolution technique des installations et équipements de piscines

PRÉ-REQUIS

Être titulaire d'un diplôme de niveau 3 des domaines techniques (maintenance électrique, installation d'équipements sanitaires et thermiques, électricité du bâtiment) ou être titulaire d'un diplôme ou d'une certification de niveau 3 quelque soit le secteur.

MODALITÉ D'ADMISSION

Modalités d'accès : Dossier de candidature, tests, positionnement, entretien.

Dossier de candidature à venir

Délais d'accès : Clôture dépôt de dossier le 16 juillet - résultats d'admission 31 août 2021.

PUBLIC

Tout public

VALIDATION

Titre professionnel de niveau européen 4

MODALITÉS DE VALIDATION

Epreuves en cours et /ou fin de formation
Epreuves finales d'examen
Dossier professionnel

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Présentiel en groupe : alternance d'apports techniques et de travaux pratiques

SERVICE VALIDEUR

Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion

TARIF

Consulter le Greta

DURÉE INDICATIVE

420 heures en centre et 420 heures en entreprise.

INFORMATIONS

Tous nos formateurs sont des professionnels

de la Piscine ou des experts membres de la CNEPS (Compagnie Nationale des Experts en Piscines et Spas).



Mise à jour le 23/06/2021

Contacts

Centre de formation Métiers de la Piscine

Avenue Henri Becquerel

26700 PIERRELATTE

MARTINEZ Manuel

Tél : 04 75 04 17 69

